

Réf: Dossier 261441

## Avis de constitution

### SOCIETE « SIEVA-TOITURE »

Siège Abidjan Cocody Angré 9ème tranche Lot 512  
Ilot 23., Lot 512, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 05 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIEVA-TOITURE »

Objet : BATIMENT; MENUISERIE; EBENISTERIE;  
TAPISSERIE; PRESTATIONS DE SERVICES; DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec

possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré 9ème tranche Lot 512  
Ilot 23., Lot 512, Ilot 23

Dirigeant(s) M KPOSSIHANDE EVARISTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11199 du 14/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72661/GTCA/RC/2023 du 14/11/2023

